



SITE INSCRIT  
au titre de l'article L 341-1  
du code de l'environnement



Eglise et presbytère du  
Mage

Décision : Arrêté ministériel  
Date : 03/12/1973  
Code : 61060

-  Emprise du site
-  Limite communale
-  Limite de division cadastrale
-  Limite de parcelle
-  Bâtiment

Sources :  
IGN BD Parcellaire 2014  
IGN Fond Raster (WMS)  
DREAL-NORMANDIE  
Production:  
Le 30/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 10 20 m

